

**ARRETE PORTANT COMPOSITION
DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE
SANTÉ, SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Date de réception en préfecture
081 219105491-20260519-26-354-AI
Date de transmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026

(Arrêté n° 26-354)

Le Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la Fonction Publique,

VU le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux Comités Sociaux Territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU le résultat des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

VU la délibération du Conseil Municipal n°14555 du 25 mai 2022, fixant le nombre de représentants du personnel au CST et à la FSSSCT, soit 6 titulaires et 6 suppléants à la FSSSCT,

VU le renouvellement du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination de désigner, parmi les membres de l'organe délibérant et les agents de la collectivité ou de l'établissement public, les représentants des collectivités et établissements relevant de la FSSSCT,

CONSIDERANT la nouvelle liste donnée par la CGT le 4 mai 2026,

ARRETE

ARTICLE 1 – Sont désignés pour siéger à la FSSSCT en qualité de représentants de la collectivité :

Représentants titulaires de la collectivité	Représentants suppléants de la collectivité
Monsieur Frédéric PETITTA Madame Nathalie VASSEUR Monsieur Philippe DECOMBLE Madame Maria DE JESUS CARLOS Monsieur Jacques BOULANGER Madame Laurence BELAIGUES	Monsieur Jean-Pierre VIMARD Madame Alice SEBBAG Monsieur Philippe ROGER Madame Sarah BENHAMMOU Monsieur Sébastien CHAMBRY Monsieur Amir BEN MERZOUG

ARTICLE 2 – Prend acte des désignations des représentants du personnel par les organisations syndicales ainsi :

Représentants titulaires du personnel	Représentants suppléants du personnel
Madame Hayet HIDRI (CGT) Madame Mélissa LEROUX (CGT) Madame Laura SCHULER (CGT) Monsieur Mohamed ZOBIRI-AMRANI (CGT)	Madame Martine GUARRAS (CGT) Monsieur Wilfried PICHON (CGT) Monsieur Gérard MAIMBOURG (CGT) Madame Annie DA COSTA (CGT)
Monsieur Olivier GALANTINE (SUD)	Monsieur Frédéric CHRETIEN (SUD)
Madame Isabelle JAROSSAY (SAGE)	Monsieur Romain COLACICCO (SAGE)

ARTICLE 3 - La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté transmis au Représentant de l'Etat,



Sainte-Geneviève-des-Bois, le 19/05/2026



Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois,
Président de Cœur d'Essonne Agglomération